

NPK 10-5-20 + 12 SO₃

ENGRAIS MINERAL NF U 42-001-1

ENGRAIS COMPOSE NPK de Mélange 10.5.20 avec SO₃(12)

Teneurs :

10 % Azote (N) Total dont

4.1 % d'Azote Ammoniacal

5.9 % d'Azote Uréique

5 % Anhydride Phosphorique (P₂O₅) total dont

5 % soluble dans le citrate d'ammonium neutre et dans l'eau dont

PHOSPHATE AMMONIAQUE et DIAMMONIUM PHOSPHATE,

SUPERPHOSPHATE SIMPLE

4.5 % soluble dans l'eau

20 % Oxyde de Potassium (K₂O) soluble dans l'eau

Anhydride Sulfurique (SO₃)teneur totale : 12 %

Densité : 1.02

Granulométrie : 21 % du produit présente une granulométrie comprise entre 2 et 4.



ADIVALOR

600 kg NET GRANULES

DANGER

contient : Superphosphate simple EINECS n° : 232-379-5 CAS n° : 8011-76-5

H318 : Provoque de graves lésions des yeux

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Fds disponible sur le site <http://fds.timacagro.com>



NPK 10-5-20 + 12 SO3

ENGRAIS MINERAL NF U 42-001-1

ENGRAIS COMPOSE NPK de Mélange 10.5.20 avec SO3(12)

Teneurs :

10 % Azote (N) Total dont

4.1 % d'Azote Ammoniacal

5.9 % d'Azote Uréique

5 % Anhydride Phosphorique (P2O5) total dont

5 % soluble dans le citrate d'ammonium neutre et dans l'eau dont

PHOSPHATE AMMONIAQUE et DIAMMONIUM PHOSPHATE,

SUPERPHOSPHATE SIMPLE

4.5 % soluble dans l'eau

20 % Oxyde de Potassium (K2O) soluble dans l'eau

Anhydride Sulfurique (SO3)teneur totale : 12 %

Densité : 1.02

Granulométrie : 21 % du produit présente une granulométrie comprise entre 2 et 4.



ADIVALOR

600 kg NET GRANULES

DANGER

contient : Superphosphate simple EINECS n° : 232-379-5 CAS n° : 8011-76-5

H318 : Provoque de graves lésions des yeux

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Fds disponible sur le site <http://fds.timacagro.com>

